



Lo Pichot Miqualet

Décembre 2015



En cette fin d'année plusieurs démarches ont été initiées avec pour objectif la prévention et la sécurité des personnes et des biens qui demeurent parmi nos préoccupations au quotidien.



On retrouve de la constance dans la diversité des dernières réalisations telles que l'aménagement du piétonnier avenue Montrouzier et l'éclairage public impasse des Abades mais aussi dans l'achat du défibrillateur.

C'est avec la même motivation que nous avons lancé différentes études sur cette thématique.



La démarche de « Participation Citoyenne » consiste à sensibiliser les habitants en les associant la protection de leur propre environnement. Il s'agit de créer une chaîne de solidarité structurée autour des habitants d'une même rue ou d'un même quartier. Ce dispositif doit permettre d'alerter la Gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont les habitants seraient les témoins ; toutefois ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie.

Un protocole sera signé prochainement entre la commune, le préfet et le commandant de gendarmerie afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

Courant janvier des réunions publiques seront programmées invitant les habitants par quartiers à adopter les actes élémentaires de prévention :

- Surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants.
- Signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des rôdeurs et autres démarcheurs suspects.

Ce dispositif vient suppléer l'installation des caméras de vidéo-surveillance, qui à plusieurs reprises ont fait la preuve de leur efficacité.



Autre étude et non des moindres, Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) vise à identifier les risques auxquels notre collectivité pourrait être exposée et à organiser les moyens à mettre en œuvre pour en minimiser l'impact et sécuriser la population. Ces derniers mois des événements ont durement frappé la France, sachons en tirer les leçons ! Qu'il s'agisse de phénomènes climatiques (inondation, canicule) d'incendie ou de risques liés au trafic routier et autoroutier, nous devons nous préparer dès maintenant à aborder ces problématiques pour faire face à ces situations de crise et être prêts dans l'urgence, si nécessaire. Nous comptons aussi sur vous pour la rédaction de ce document et votre participation à venir dans la mise en œuvre de ce dispositif.



L'accessibilité pour tous à tous les lieux publics est un autre volet qui s'adresse plus spécifiquement aux personnes à mobilité réduite mais il contribue aussi à la sécurité de tous.

Il est utile de rappeler que les conditions d'accès des personnes handicapées doivent être les mêmes que celles des personnes valides.

Un audit des établissements recevant du public a été réalisé avec pour finalité de faciliter les déplacements des personnes souffrant de handicap. Si dans l'ensemble le patrimoine communal demande peu d'adaptations majeures pour être en conformité avec la loi, il y a un bâtiment qui accapare à lui tout seul notre attention, je veux parler de la mairie.

Qui n'a pas soufflé en gravissant les marches pour accéder au secrétariat ? Que l'on soit une personne âgée ou bien une maman avec un bébé dans les bras, monter toutes ces marches reste un parcours épuisant !

Aussi, nous avons confié à un bureau d'architecture le soin de nous apporter des éléments de réflexion en termes de faisabilité et de coût avec deux options :

- Soit le maintien dans l'actuelle mairie après des travaux de mise aux normes.
- Soit l'aménagement d'une nouvelle mairie dans les anciens ateliers municipaux situés sur la Placette.

Ainsi, toute nouvelle réalisation (voirie, bâtiment) prend en compte cet élément

essentiel, l'accessibilité, qui doit permettre à chacun de mener une vie digne et épanouie et de participer à la vie de la collectivité quel que soit le lieu et le handicap.

C'est aussi cela le bien vivre ensemble, rassembler au-delà de nos différences.

~ ~ ~

Néanmoins, je garde à l'esprit que la fin de l'année approche à grands pas !

En cette période de réjouissances, sachons partager ces moments importants, entouré de nos familles, de nos amis et de toutes les personnes qui nous sont chères.

Donnons tout son sens à la Vie.

Que l'année 2016 soit joyeuse, festive, pleine de promesses pour un avenir meilleur et en paix.

~ ~ ~

***Joyeux Noël
& Bonne Année
à vous toutes
et vous tous***

~ ~ ~



ÉLECTIONS POUR 2016

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes désireuses de s'inscrire sur les listes électorales pour l'année 2016 doivent s'inscrire avant le 31 décembre 2015. Le secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 08 h à 12 h et de 13 h 30 à 14 h 30, excepté le mercredi après-midi. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement, c'est utile à tous

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr... et vous pouvez y répondre par internet ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

• **Le recensement, c'est utile à tous.** Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette

participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

~~~

- **Le recensement, c'est simple.**

Répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes. Un agent recenseur recruté par la Mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.



Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site **www.le-recensement-et-moi.fr** et cliquez sur › **Accéder au questionnaire en ligne.**

Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter [ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage]. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

~~~

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les

lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre Mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

- **Le recensement, c'est sûr.**

Vos informations personnelles sont protégées. Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données.

Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

- Pour plus d'informations, consultez le site internet **www.le-recensement-et-moi.fr**

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Se préparer à l'imprévisible

Parce qu'il faut voir plus loin et se préparer à l'imprévisible, la commune a décidé de mettre en place un **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS).

Cet outil est facultatif pour une commune de notre envergure mais les intempéries de l'année dernière et celles de cette année montrent que nous pouvons être placés en situation de crise même si, à ce jour, aucun risque important n'est recensé sur la commune.

Le but est de permettre une **meilleure gestion des incidents** survenant sur le village pour accroître la sécurité des habitants. L'élaboration du document a été confiée à la société RisCrises qui est basée à Alès et il devrait être finalisé avant la fin de cette année.



Aussi, il est important que chacun et chacune retourne à la Mairie le questionnaire qui a été diffusé dans les boîtes aux lettres. Il doit permettre de recenser d'une part les personnes en situation de fragilité, d'isolement, de vulnérabilité due à des problèmes de santé ou à l'utilisation de matériel spécifique tel que matériel d'hémodialyse. Et d'autre part de nous informer des ressources et des savoirs faire de chacun (médecin, infirmier et toutes professions pouvant avoir un lien dans des situations d'urgence).

Exemples de symboles de risques majeurs



sismicité



inondation



feux de forêt



tempête



DÉFIBRILLATEUR

Les chances de survie

Lors d'un arrêt cardiaque, le facteur temps est déterminant. Les chances de survie augmentent si la réanimation cardiopulmonaire et la défibrillation sont entreprises dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque. Aussi, la municipalité a souhaité installer un défibrillateur.

~~~~

Il a été placé par le service technique sur la façade de la salle Robert ARNIHAC en raison des activités sportives qui y sont pratiquées et de la situation géographique du bâtiment par rapport au village et aux écoles.

~~~~

Cet appareil est conçu pour une utilisation simplifiée. L'utilisateur doit simplement suivre les indications fournies sur le boîtier et par l'appareil. Une fois les électrodes posées, l'appareil effectue lui-même les analyses et procède au choc électrique uniquement si c'est nécessaire, ce qui évite toute prise de décision par l'opérateur.



Prochaimement nous organiserons une ou plusieurs réunions pour expliquer son fonctionnement et préciser les cas où son utilisation peut s'avérer vitale à la survie du malade.

- Il faut savoir que le défibrillateur seul ne permet pas de sauver une vie et qu'il est un élément parmi les soins à prodiguer au malade.

RAPPORTS D'ACTIVITÉS DE NOS PARTENAIRES

Rapport 2014 sur la qualité des prix et du service

Chaque année, les syndicats intercommunaux auxquels nous avons confié une mission doivent nous remettre un rapport sur les prix et la qualité du service de l'année précédente. **La municipalité vous informe que ces documents sont disponibles sur le site internet et peuvent être consultés en Mairie sur simple demande :**

- ~ Syndicat Intercommunal des Eaux du Pic Baudille (eau et assainissement).
- ~ Syndicat Centre Hérault (gestion et traitement des déchets).

TRI SÉLECTIF **Relâchement**



Le Syndicat Centre Hérault nous informe que de nombreux déchets n'ont pas pu être valorisés à cause d'un relâchement au niveau du tri sélectif. Aussi, pour aider les habitants, le syndicat a réalisé un guide qui est disponible sur le site internet ou consultable en Mairie.

- Vous pouvez également retrouver toutes les informations concernant cette structure sur son site www.syndicat-centre-herault.org

ÉTAT CIVIL 3^e & 4^e TRIMESTRE 2015

~ ils nous ont quittés ~

MEYNAUD Louis - GALLEGO Paul - ARNIHAC Mireille - PORTAL Henri
AUBOUY Conception - FOURÉS Amberta - DELGHEIER Francis
VERNHET Pierre - MARTY Pierre - SANCHEZ Isabel

~ vœux de bonheur ~

FECHE Virginie & POIGNET Philippe

~ bienvenue ~

BARRAQUIER Nathan - JACQUES-CARANDELL Camille
CHAPAT Jùlian - XAVIER Gabrielle

NOURRISSAGE DES CHATS INTERDIT

Incivilités liés aux animaux

Même si c'est parfois difficile de refuser à manger à un animal errant, sachez qu'il est formellement interdit de les nourrir. Ceci pour des raisons d'hygiène et afin d'éviter la prolifération de certaines espèces.

~~~~

C'est ce que rappelle le règlement sanitaire départemental de l'Hérault.



### ARTICLE 120

#### **JETS DE NOURRITURE AUX ANIMAUX. PROTECTION CONTRE LES ANIMAUX ERRANTS, SAUVAGES OU REDEVENUS TELS.**

Il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Dans l'éventualité où le juge civil serait saisi par un particulier mécontent des agissements du contrevenant, des amendes jusqu'à 500 € peuvent être prononcées.

~~~~

Il est à noter la prolifération de chats dans certains quartiers entraînant des nuisances chez les riverains.

~~~~

En ce qui concerne les déjections canines, malgré le soin apporté par les services techniques pour maintenir propre le village il est décevant de constater que certains propriétaires de chien laissent divaguer leur animal sur la voie publique souillant ainsi les espaces communs.

**Pour note, l'abandon de déjections sur la voie publique est considéré comme une infraction par le code pénal (Article R632-1), pouvant être sanctionnée par une contravention de 2<sup>e</sup> classe.**

## BIBLIOTHÈQUE

### ***Pour tous !***

Notre bibliothèque devient incontournable, avec les permanences, bien sûr, mais accueille aussi l'école, la ludothèque et la marmothèque.

#### **École**

Depuis la rentrée d'octobre, tous les mardis, la bibliothèque accueille un atelier de lecture dirigé par les professeurs des écoles.

Un mercredi par mois : conseil des élèves.

Les classes accompagnées par leurs professeurs se rendent deux fois par semaine à la bibliothèque pour choisir des livres.

#### **Ludothèque**

La ludothèque a repris son rythme de croisière tous les jeudis au grand bonheur des enfants qui découvrent, à chaque fois, des jeux nouveaux sous l'œil attentif de Cyril.

#### **Marmothèque**

La marmothèque accueille depuis la rentrée plusieurs petits nouveaux pour écouter les contes de Marijo. De futurs lecteurs en perspective...

#### **Agenda 1<sup>er</sup> trimestre 2016**

- Lundi 11 et 25 janvier
- Lundi 15 et 22 février
- Lundi 07 et 21 mars





La dictée.



La Rencontre-débat autour  
de la famille d'accueil.



Le cinéma de  
plein air.

## **Nos nombreuses animations**

Et bien sûr notre site internet qui vous permet de...

- ~ Rechercher les livres disponibles dans notre fonds.
- ~ Suivre vos prêts.
- ~ Connaître nos animations à venir.

Les statistiques internet du site le prouvent, avec une fréquentation de plus en plus accrue, vous le consultez régulièrement. Ce sujet sera à l'ordre du jour dans la prochaine gazette.

## **Nos bénévoles vous accueillent aux heures de permanence**

- Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 • Samedi de 10 h à 12 h

tél. 09 60 15 42 62 ~ e-mail. [bibliostfélix@live.fr](mailto:bibliostfélix@live.fr)  
site internet. <http://saintfelixdelodez.agate-sigb.com>

## OCTOBRE ROSE

***La Mairie de Saint-Félix de Lodez a tenu à renouveler sa participation à l'opération OCTOBRE ROSE qui a pour but de sensibiliser le dépistage précoce du cancer du sein.***



## CONTE DE NOËL



Lundi 7 décembre, un conte de Noël raconté par Stéphanie Rondot sur le thème du bouquet de Noël, a été offert aux enfants de l'école.



# MARCHÉ DE NOËL

**1<sup>re</sup> édition**

La commune vous remercie de votre présence et de votre participation pour cette **1<sup>re</sup> édition du Marché de Noël de Saint-Félix de Lodez**.

Ce marché a été un véritable succès grâce à la participation de l'équipe municipale, des artisans, des créateurs et du public venu nombreux.



A l'an que ven que se siam pas mai que siguem pas mens !!!

À l'année prochaine, que si nous ne sommes pas plus, nous ne soyons pas moins !!!

### ***Instruction des dossiers d'urbanisme***

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015, les dossiers d'urbanisme sont instruits par la Communauté de Communes du Clermontois, à la place de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

En effet, la loi ALUR du 24 mars 2014 a mis fin à la mise à disposition des services gratuits de l'État pour l'étude technique des demandes d'autorisations d'urbanisme des communes appartenant à une communauté de 10 000 habitants et plus.

Les démarches en matière d'urbanisme demeurent inchangées pour les administrés ; elles s'effectuent toujours en Mairie et le Maire reste compétent pour la délivrance des actes d'urbanisme sur le territoire de sa commune.

### ***Documents d'urbanisme › POS / PLU***

La loi ALUR prévoit qu'un plan d'occupation des sols (POS) non engagé dans une procédure de révision sous forme de plan local d'urbanisme (PLU) avant le 31 décembre 2015 devient caduc au 1<sup>er</sup> janvier 2016 ; s'applique alors le règlement national d'urbanisme (RNU).

Afin de conserver toute compétence en matière d'urbanisme, la commune a décidé de prescrire la révision du POS et d'élaborer un PLU. Le Conseil Municipal définit les objectifs généraux de ce futur nouveau document.

### ***Accessibilité des établissements recevant du public***

La loi du 11 février 2005 donnait 10 ans aux établissements recevant du public (ERP) pour devenir accessibles à toutes les formes de handicaps. Un nouveau dispositif a été créé pour permettre une mise en œuvre pragmatique de l'objectif de la loi de 2005 : les « Agendas d'Accessibilité Programmée » (Ad'AP).

L'Ad'AP est un document de programmation pluriannuelle, qui précise la nature et le coût des travaux nécessaires à la mise en accessibilité des commerces, des cabinets ou des établissements, avec un engagement à réaliser les travaux dans un délai de 1 à 3 ans maximum. Ce délai peut être porté à 6 ans dans certains cas précis.

Afin de répondre aux exigences légales et aux normes en matière d'accessibilité, la commune a fait appel à l'entreprise APAVE. Les bâtiments communaux recevant du public (Mairie, salles, église, écoles) et les installations ouvertes au public (cimetière, stade) ont fait l'objet d'un diagnostic. Les préconisations émises seront progressivement réalisées.

# LES TRAVAUX EFFECTUÉS & À VENIR

---

La commune continue à investir pour améliorer le cadre de vie du village et le quotidien des habitants.



< Aménagement de l'avenue Xavier Montrouzier, (anciennement route de Clermont-l'Hérault) : création de places de stationnement des deux côtés de la voie et d'espaces verts et l'aménagement d'un piétonnier assurant la continuité vers le stade.

~ Mise en sécurité de l'avenue de l'Enclos.

~ Réfection du mur du Quai.

~ Réfection du trottoir et du pluvial, avenue Cardinal de Fleury.

~ Création de places de stationnement chemin des Plaines, avec piétonnier.

~ Installation d'un éclairage public, impasse des Abades.



< Construction d'un WC public accessible aux personnes à mobilité réduite, à proximité du monument aux morts.

< Aménagement du terrain de tennis.



## • Les travaux à venir (début 2016)

~ Création d'une aire de remplissage pour les appareils agricoles, sur le site de l'atelier municipal.

~ Construction d'un préau pour l'école maternelle.

~ Installation de deux panneaux d'informations numériques.

---

## REMISE DICTIONNAIRE

### ***Je passe au collège***



Les élèves de l'école qui passent au collège ont reçu de la part de la municipalité un dictionnaire qui leur a été remis par M. le Maire avant la fin de l'année scolaire 2014 - 2015.

## ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRES

### ***Du nouveau !***



### **Les activités périscolaires en quelques mots...**

Cette année sur un total de 135 élèves, 108 sont inscrits aux activités périscolaires les mardis et vendredis de 15 h 30 à 17 h. Des inscriptions en baisse par rapport à l'an dernier qu'il convient de nuancer car les effectifs de l'école sont en baisse eux aussi. Néanmoins le taux de participation est élevé puisqu'il dépasse les 90 %. La conséquence de cette diminution nous a permis de trouver un équilibre qui nous faisait défaut l'an passé dans certains



ateliers. Les apprentissages sont ainsi plus aisés, l'écoute et la participation meilleures.

- Au niveau des maternelles, l'organisation des activités est inchangée à celle de l'an passé, deux ateliers de 35 minutes (loisirs créatifs / activité corporelle) des groupes restreints, des temps courts afin de respecter au mieux le rythme de vie de l'enfant.

- Quant aux primaires, ils participent à deux activités différentes dans la semaine. En revanche, nous avons décidé qu'elles changeraient désormais à chaque vacance et non plus à chaque trimestre, pour limiter toute lassitude en cours de cycle. Enfin, vous l'avez sans doute remarqué, certains intervenants sont partis...

Chris Selden (professeur d'anglais), Shanael (ludothèque) et Vanina Guiffard (espagnol), nous les remercions de leur implication et leur souhaitons bonne chance dans leur nouveau parcours professionnel. Ils ont été remplacés par Nicolas Lemaire (professeur de tennis), Wilfried Redon Alengry (professeur de judo) et Jenny Pujalté (professeur d'anglais).





## INSCRIPTIONS

**Rappelons les points suivants concernant l'école**

### Cantine

#### Changement de traiteur !

La préparation des repas a été confiée à la société Les Halles SOLANID de Lodève qui confectionne des repas à base de produits frais et propose des recettes innovantes pour le même tarif. Nous avons eu des bons échos de la part des parents dans le dernier conseil d'école.

- Inscriptions et paiement à l'inscription voir calendrier sur le site de la commune.

### Ludothèque

- Inscriptions en début d'année scolaire en Mairie, tous les jeudis en période scolaire de 17 h à 18 h 40 à la bibliothèque.

### Garderie

- Inscriptions en début d'année scolaire, avec 3 options, soit tous les jours, jours fixes à déterminer ou occasionnelle.



## SEMAINE DU GOÛT

Le nouveau traiteur, Les Halles SOLANID de Lodève, a organisé à l'occasion de la semaine du goût un atelier sur la découverte du chocolat pour les enfants de l'école. Ils se sont régalés... Et nous aussi !

# ACTIVITÉS VACANCES DE LA TOUSSAINT

## ***Air Soccer et Bubble Bump***



**Les jeunes lodéziens se sont particulièrement illustrés aux activités du plateau sportif pendant les vacances de la Toussaint.**

Cela a commencé avec du Air Soccer (foot en salle) à Clermont-l'Hérault. Plus d'une heure à courir en long, en large et en travers sur un terrain en synthétique. Très peu d'arrêt de jeu, de l'intensité et des buts à foison c'est la formule pour se faire plaisir.

Quelques jours après ils se retrouvent au même endroit pour tester le Bubble Bump. C'est une partie de foot un peu particulière. Deux équipes de 4 à 5 joueurs se constituent. Chaque joueur enfle une bulle qui le protège de la tête aux genoux.

À chaque but marqué, l'équipe doit faire une chorégraphie pour le célébrer. Les joueurs peuvent Bumper en face à face, sur les côtés ou encore par derrière. Aucun risque de se faire mal mais plutôt se retrouver la tête à l'envers. C'est super épuisant mais c'est vraiment drôle.

# ACTIVITÉS VACANCES DE LA TOUSSAINT

## **VTT et Escalade**



un parcours sélectif, des passages techniques, du franchissement, des descentes vertigineuses, des côtes et des côtes... aucun abandon, geignement, ils ont le physique et le mental ces jeunes-là.



Enfin pour les plus jeunes, la Mairie a proposé une sortie à Mad Monkey à Montpellier. Il s'agit d'escalade ludique, de grimper en 3D sur des boules géantes par exemple, de faire la course avec le chrono, de tenter un face à face sur le mur transparent, ou encore d'éviter les prises tournantes. Le cadre est très accueillant, il y en a pour tous les niveaux et tous les âges (dès 4 ans). Les enfants peuvent escalader en toute sécurité sans expérience requise grâce à un ingénieux système d'assurance sur chaque parcours. Pour conclure, la Mairie tient particulièrement à remercier les parents qui ont accompagné et covoituré les jeunes sur certaines activités.

## **Renouvellement de l'opération PASS'SPORT**

La Communauté des Communes du Clermontais renouvelle l'opération « Pass'Sport Clermontais » qui permet d'obtenir des réductions sur toute nouvelle cotisation annuelle souscrite au sein des clubs sportifs du Clermontais partenaires de l'opération.

Nous vous rappelons que ces « Pass'Sport » sont à retirer en Mairie. Toutes les informations sur le montant de la réduction sont disponibles sur le site de la Mairie ou de la Communauté des Communes.  
[www.cc-clermontais.fr](http://www.cc-clermontais.fr)



### ANCIENS COMBATTANTS

Comme chaque année, le 1<sup>er</sup> novembre, l'amicale du maquis BIR-HAKEIM rendait hommage à Marcel COMPAN. Ce jeune lodézien fut tué à Montpeyroux par des allemands en retraite, à quelques jours de la

libération de notre région au mois d'août 1944. Il avait 20 ans. Les associations patriotiques, Souvenir Français, Amicale BIR-HAKEIM, ACPG-CATM-TOE, FNACA participaient à la cérémonie ainsi que le Conseil Municipal.

### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Une foule nombreuse était rassemblée au monument aux morts pour commémorer le 97<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice. La présence des enfants du primaire aux cotés des enseignants et des parents donnait plus d'éclat à la cérémonie. Il appartient à chacun d'entre nous d'entretenir ce devoir de mémoire envers celles et ceux qui ont donné leur vie à la Nation.



## F.N.A.C.A

---

Ce jour, le 11 novembre 2015, M. François Valero, porte-drapeau du comité F.N.A.C.A (Fédération Nationale des Combattants d'Algérie) de Clermont-l'Hérault, s'est vu remettre, à ce titre, le diplôme d'honneur et la médaille qui sont

le témoignage de sa fidélité à la mission qui lui a été confiée et dont il s'acquitte avec beaucoup de mérite. M. le Maire a rappelé que le porte-drapeau rend hommage au nom de la Nation Française aux combattants et aux disparus.



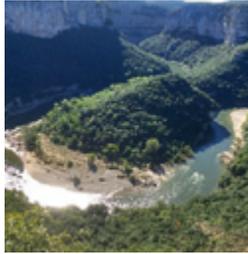
## CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE

---

En ce jour du 05 décembre 2015, les Lodeziens se sont rassemblés en mémoire des enfants de Saint-Félix de Lodez morts pour la France durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie. M. Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du Canton de Clermont-l'Hérault assistait à la cérémonie aux côtés des élus et des anciens combattants.



# LA LODÉZIENNE



Les activités du dernier trimestre ont débuté par la visite de la grotte Chauvet en septembre. Les Gorges de l'Ardèche et la découverte de cette restitution extraordinaire de la grotte originale ont ravi les participants. En octobre, le circuit en Andalousie a permis à chacun de découvrir ou redécouvrir cette région aux paysages magnifiques et ses monuments et jardins majestueux. Pour certains c'était aussi un retour à leurs racines et beaucoup d'émotion. La découverte de Lacaune et de

ses spécialités le 7 novembre dernier a satisfait les plus gourmets et la visite guidée d'Olargue a révélé un exemple typique de l'architecture médiévale que l'on trouve dans les hauts cantons de l'arrière pays biterrois. L'année sera clôturée par une après midi festive au « Riviera-show » de Villetelle. Le projet du circuit entre la Bretagne et le Puy du Fou a été retenu pour septembre 2016 . Les après-midi récréatives sont bien occupées par la préparation du marché de Noël !

Notre premier rendez-vous de l'année 2016 sera notre LOTO le dimanche 24 janvier dans la salle Robert ARNIHAC !





## CULTURE PLURIELLES

La programmation des activités de l'association Culture Plurielles s'est achevée le soir du décrochage de l'exposition artistique et artisanale qui s'est tenue dans l'Espace des Pénitents de Clermont-l'Hérault du 4 au 11 octobre 2015 où 18 artistes ont participé en exposant près de 130 tableaux. Malgré le cadre magnifique qui accueillait cette

exposition pour la première fois en ces lieux, cette dernière n'a pas obtenu le résultat attendu. Toutefois l'exposition précédente organisée à la Halle Dardé de Lodève du 31 juillet au 16 août a pleinement ravi les 15 exposants dont les œuvres ont vu le passage de près de 1000 visiteurs. La programmation de la saison 2016 est en cours de montage.

La manifestation  
« L'Art dans la Rue » se tiendra  
sur le Quai de Saint-Félix de  
Lodez le samedi 16 avril 2016.

Yvan Marcou - 04 67 44 03 76  
[yvanmarcou@orange.fr](mailto:yvanmarcou@orange.fr)

## CHASSE

Au mois de septembre, il ne vous aura pas échappé que l'association de chasse est entrée dans la modernité. Enfin son premier site internet a vu le jour !

Depuis, l'association partage avec vous l'actualité et les événements marquants de son activité.

Les premières plantations vont bientôt voir le jour et les premières fleurs sortiront au printemps pour le plaisir de tous les amoureux de la nature. En cette fin d'année a eu lieu également, notre premier lâcher de gibiers en présence de quelques enfants.

Cet événement aura permis de sensibiliser notre jeunesse locale à la préservation de la faune. Une expérience enrichissante qui se renouvellera dans le temps.



**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE CHASSE**  
CEYRAS / SAINT FELIX DE LODÈZ

Christophe Frezal - 07 71 01 61 81  
Fabien Pelissou - 06 63 66 66 10  
chasse.ceyras.stfelix@mail.com  
chasse-ceyras-st-felix.e-monsite.com



## ZUMBA



C'est avec toujours plus de succès - notamment auprès des enfants et des ados de la commune - que la Zumba a repris à Saint-Félix de Lodez depuis le 7 septembre 2015. De la motivation, des sourires, du partage, une bonne énergie, on fait du sport tout en s'amusant ; c'est ça l'esprit de la Zumba !



N'hésitez pas à nous rejoindre tous les lundis soir de 17 h 45 à 18 h 45 à la salle des fêtes (cours enfants, ados et adultes confondus). Un cours d'essai offert !

Amélie - 06 45 06 86 22 / a.fabre20@gmail.com

## LA FARANDOLE



La Farandole a repris son activité de danses de salon le 21 septembre 2015 avec 34 adhérents. Chacun de nous participe assidûment et agréablement à ces moments de convivialité du lundi de 19 h à 20 h qui se termineront le vendredi 17 juin 2016 par notre Assemblée Générale habituelle.

Michèle Muller

## TAÏCHI CHUAN

Les cours de Taïchi Chuan ont repris à la salle du Cigalou (salle de motricité), tous les mercredi de 18 h 30 à 19 h 45. Des nouveaux participants ont rejoint le groupe existant. Une séance d'essai gratuite est proposée pendant toute l'année, à ceux qui souhaitent découvrir cette pratique corporelle. Le Taïchi Chuan est ouvert aux personnes de tout âge et de toutes conditions physiques. Il est à la fois un art martial non violent, un art du mouvement, une technique de santé et un art de vivre. Les mouvements dans l'espace s'enchaînent d'une façon fluide et tranquille, ils sont nourris

par une respiration profonde et une détente musculaire. Les apports du Taïchi sont nombreux : équilibre, ancrage et coordination. Il stimule la mémoire, tonifie le corps, renforce les articulations et délie la colonne vertébrale. Lorsque la pratique est régulière, le Taïchi aide à mieux gérer le stress au quotidien. C'est un outil de bien-être et un art de transformation intérieur. Plus de renseignements et de cours sur le site [www.taichiherault.com](http://www.taichiherault.com)

**Association la Source et le Rocher**  
[contact@taichiherault.com](mailto:contact@taichiherault.com)  
**Teresa Blanc - 06 31 85 02 85**

## TENNIS DE TABLE

Pour cette saison 2015/2016, le Saint-Félix de Lodez Tennis de Table a réengagé ses 5 équipes. Souvenez-vous :

- ~ **L'équipe 1** avait fini premier en Régionale 2 et accède donc en Régionale 1
- ~ **L'équipe 2**, en finissant premier de Pré-régionale accède en Régionale 3

- ~ **L'équipe 3** continue son aventure en Pré-régionale grâce à son maintien l'année dernière.
- ~ **L'équipe 4** s'était maintenue en Départementale 1, nouvelle phase dans cette division pour elle.
- ~ **L'équipe 5** continue en Départementale 3. Une nouvelle saison est pleine de surprise. En effet, avant la dernière



journée du 12 décembre, seule l'équipe 1 n'aura plus aucun enjeu. Elle est maintenue dans cette division avec notamment 3 victoires sur Sète, Pérols et Nîmes.

### Félicitation à eux !

Quant à l'équipe 2, son accession dans sa nouvelle division ne fut pas de tout repos. Chaque joueur a su haussé son niveau. Avec ses 2 victoires sur Canohès et Uchaud ainsi que son match nul sur Sète, la relégation est toujours possible (avant-dernier ex-æquo).

Le maintien dans cette division se jouera les deux dernières journées. (suite au report d'une journée pour les attentats). **Croisons les doigts.**

L'équipe 3 est très surprenante. Avec 4 victoires et une défaite, elle joue encore la montée en Régionale 3 (1<sup>er</sup> ex-æquo).

**Courage !** L'équipe 4 se démène pour se maintenir dans cette Départementale 1 très relevée. Cette division est notamment composée de nos voisins Montpeyrousien et Clermontais. Le mélange de joueurs d'expérience à des jeunes joueurs ont permis de faire 2 victoires (Prades et Clermont). Le maintien est encore en vue (avant-dernier ex-æquo).

La suite lors de la dernière journée le 13 décembre à la salle Robert ARNIHAC contre son adversaire direct pour le maintien...

L'équipe 5 enchaîne des bons résultats avec 2 victoires et notamment un 12-2 et un 13-1 contre Agde et Lespignan. Cette équipe nous prouve que l'on peut compter sur elle pour nous dépanner en cas d'absence sur les autres équipes. Mais le brassage des générations dans cette équipe fonctionne brillamment.

### À SUIVRE...

La suite dans la seconde phase en 2016. Vous pourrez bientôt suivre nos résultats sur le site de la Mairie [www.st-felix-de-lodez.fr](http://www.st-felix-de-lodez.fr)



**Tout le club de Saint-Félix de Lodez Tennis de Table vous souhaite de bonnes fêtes et une très bonne année 2016**

### **Un facteur-guichetier pour Saint-Félix de Lodez**

Depuis quelques jours, Jean-Philippe Martinez est le facteur-guichetier de Saint-Félix de Lodez.

**Facteur-guichetier ? Un nouveau métier à La Poste** - même s'il renoue avec des pratiques anciennes, pour adapter du mieux possible la présence postale à la réalité et aux besoins des petites communes rurales. Le principe est simple : la même personne assure l'accueil et le service au guichet et la distribution du courrier.

À Saint-Félix de Lodez, le bureau de poste est désormais ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 11 h. Jean-Philippe y assure l'ensemble des prestations : Courrier (affranchissement, vente de timbres), Colis, Chronopost, La Banque Postale et La Poste Mobile. Il réalise ensuite la distribution du courrier, de 12 h 45 à 16 h 30.

De nouveaux services de proximité pourront à l'avenir compléter et enrichir cette tournée. Les habitants bénéficient donc d'une offre de services complète, et surtout, d'un interlocuteur unique, qualifié et assurant, spécialement formé à ce nouveau métier.

Lorsque le facteur-guichetier prend ses congés, il est remplacé par un autre facteur - guichetier, lui aussi formé et qui peut être tout de suite opérationnel.

Pour La Poste, cette proximité avec les clients et les habitants du village est une garantie de qualité de service.

Ce dispositif mutualisé permet de maintenir le bureau ouvert tous les jours de la semaine, tout en assurant la mission de service public de la distribution

quotidienne du courrier. Il permet également de proposer un emploi à temps plein sur un même lieu à un postier qui souhaite rester proche de son lieu de vie et de travail. Bref tout le monde semble gagnant, à commencer par les habitants de Saint - Félix de Lodez, première commune de l'Hérault à bénéficier de ce dispositif.

**Nous vous présentons aussi Gérard Losson qui remplace Jean-Philippe Martinez une fois par semaine et lorsque celui-ci est en congé.**



La formule du facteur guichetier ne pourra être pérennisée que si nous continuons de garder un haut niveau d'utilisation des services postaux.

# RECETTE DE CUISINE



## ***Pour une douzaine de cannelés***

150 g de farine

250 g de sucre

50 g de beurre

3 œufs

2 cs de rhum (Negrita)

1 gousse de vanille

50 cl de lait

- Séparer les blancs des jaunes d'œuf et mélanger les avec 2 cs de lait froid.
- Couper la gousse de vanille en deux et retirer l'intérieur, conserver la gousse et la vanille pour l'étape suivante.
- Faire chauffer le lait restant avec le beurre, la gousse et la vanille. Porter à ébullition et laisser refroidir le temps que les saveurs infusent.
- Une fois que le lait est froid mélanger les deux préparations.
- Pendant ce temps mélanger la farine avec le sucre. Mélanger cette préparation avec la préparation liquide en prenant soin de ne pas faire de grumeaux.
- Ajouter le rhum.
- Faire reposer la préparation qui reste liquide pendant 12 h minimum au réfrigérateur.
- Garnir des moules à cannelé de la préparation.
- Faire cuire 25 min à 200 C° et puis 40 min à 180 C°.



La température peut varier en fonction des fours et des moules. Le principe est de faire cuire à température maximum pendant un court moment avant de prolonger la cuisson à une température moins forte.

- Les cannelés doivent être bien brun à l'extérieur. Vous pouvez les sortir et les mettre sur une grille après cuisson mais il faut les laisser refroidir pour que la croûte durcisse de cette façon ils seront craquants à l'extérieur et moelleux à l'intérieur.



**Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent un  
Joyeux Noël et une Bonne Année**

Et vous invite à participer à la soirée des vœux le samedi 09 janvier 2016 à 18 h à la Salle Robert ARNIHAC. Un apéritif clôturera la soirée.

## AGENDA

### MARDI 22 DÉCEMBRE 2015

Loto des Anciens Combattants, salle Market (Tannes Basses) à Clermont-l'Hérault

### SAMEDI 09 JANVIER 2016

Vœux du Maire

### VENDREDI 15 JANVIER 2016

Soirée Conte-Soupe par l'association *Les ailes m'en tombent* à la bibliothèque

### DIMANCHE 24 JANVIER 2016

Loto de la Lodézienne

### FÉVRIER 2016

Les nichoirs par l'association *Demain la Terre* à la bibliothèque

### SAMEDI 19 MARS 2016

Commémoration de la Guerre d'Algérie - Tunisie - Maroc

### MARS 2016

Fabrication de bouquets avec *Arts floral* à la bibliothèque

### SAMEDI 16 AVRIL 2016

L'art dans la rue avec l'association *Culture Plurielles* et la Mairie

### AVRIL 2016

Connaissances des rivières de l'Hérault par l'association *Demain la Terre* à la bibliothèque

### DIMANCHE 8 MAI 2016

Commémoration de la Victoire de 1945

### JUIN 2016

La dictée qui se déroulera à la bibliothèque

~ ~ ~

*Lo Pichot Miqualet*

~ BULLETIN MUNICIPAL ~

Imprimé sur papier recyclé.

Responsable de la publication M. le Maire Joseph Rodriguez.

[www.st-felix-de-lodez.fr](http://www.st-felix-de-lodez.fr)

• Création graphique & illustration couverture Céline Pibre •

Si cette nouvelle édition de *Lo Pichot Miqualet* vous plaît,  
rendez-moi visite sur [facebook.com/CelinePibre.Graphisme.Illustration](https://www.facebook.com/CelinePibre.Graphisme.Illustration). Merci !

flashez  
moi !

